

Livret d'accueil du stagiaire





LE MOT DU PRÉSIDENT

Nous avons le plaisir de vous accueillir aujourd'hui au sein de nos services. Ce livret d'accueil est destiné à faciliter votre intégration, en vous présentant l'essentiel des renseignements pratiques dont vous pourriez avoir besoin. Tous, élus, collaboratrices et collaborateurs, contribuons à l'image de la CCI et agissons pour le développement de nos entreprises et de notre région. Vous partagerez désormais cette mission avec nous. Bienvenue à la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle.



Thierry HAUTIER

L'établissement : CCI La Rochelle

Etablissements publics à caractère administratif, les chambres de commerce et d'industrie ont été instituées sous leur forme actuelle par la loi du 9 avril 1898. Corps intermédiaire de la société, elles assurent la représentation et la promotion des intérêts collectifs des industriels et des commerçants de leur circonscription auprès des pouvoirs publics à trois échelons : local, régional et national. A la différence d'autres établissements publics dont les responsables sont nommés par l'état, les CCI sont dirigées par des personnalités élues.

En France, le réseau est composé de 110 établissements publics, nationaux, régionaux et territoriaux.

Une CCI agit principalement dans sa circonscription, cependant, elle peut également mener seule ou en partenariat, des actions en dehors de la zone définie, en tant qu'établissement public national.

Composition d'une CCI :

Les CCI sont composées de professionnels bénévoles élus par leurs pairs inscrits au registre du commerce de la circonscription administrative où elles sont implantées (il peut exister plusieurs CCI dans un département), et par les cadres supérieurs de ces entreprises.

- Membres élus (titulaires) pour 5 ans, qui forment l'Assemblée Générale, organe délibérant souverain.
- Membres associés pour 5 ans, désignés en Assemblée Générale par les membres titulaires, participant aux délibérations avec voix consultative.
- Conseillers techniques cooptés par l'Assemblée Générale.

Les domaines d'intervention :

Les CCI assurent une mission de représentation des intérêts du commerce, de l'industrie et des services auprès des pouvoirs publics et des acteurs locaux, exercent, dans les conditions fixées par le code du commerce, toute mission de service auprès des entreprises industrielles commerciales et de services de sa circonscription, et gère toutes les infrastructures et tout équipements concourant à l'exercice de ses missions.

Les services de la CCI La Rochelle interviennent à toutes les étapes de la vie d'une entreprise :

- Aide à la création (accompagnement, études, formalités)
- Aide au développement (montage de projet, export, environnement, financement, innovation, etc.)
- Aide à la transmission ou à la reprise d'une entreprise (accompagnement du repreneur).

La CCI La Rochelle est un acteur incontournable dans le domaine de la formation initiale et de la formation continue, notamment avec le [Groupe Sup de Co](#) et le [Cipecma](#).

La CCI La Rochelle gère l'[Aéroport de La Rochelle - Ile de Ré](#), dont elle est propriétaire des terrains et des bâtiments. Une convention passée avec l'Etat autorise la CCI à ouvrir l'aéroport à la circulation aérienne.

Un syndicat mixte qui associe la CCI et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a pour vocation la gestion et le développement des [installations portuaires dédiées à la pêche](#).

Dans son rôle d'aménageur, la CCI La Rochelle propose également à la location des terrains nus et aménagés, des locaux (types ateliers) et des bureaux.

Informations pratiques

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Du lundi au Vendredi :

08 H 30 - 12 H 30

13 H 30 - 17 H 30

ACCUEIL TELEPHONIQUE :

Du lundi au Vendredi :

08 H 30 - 12 H 30

13 H 30 - 17 H 30

Accueil téléphonique effectué par les animatrices d'accueil de la CCI.

En dehors de ces plages horaires, l'agent logistique assure une permanence téléphonique jusqu'à 19 H.

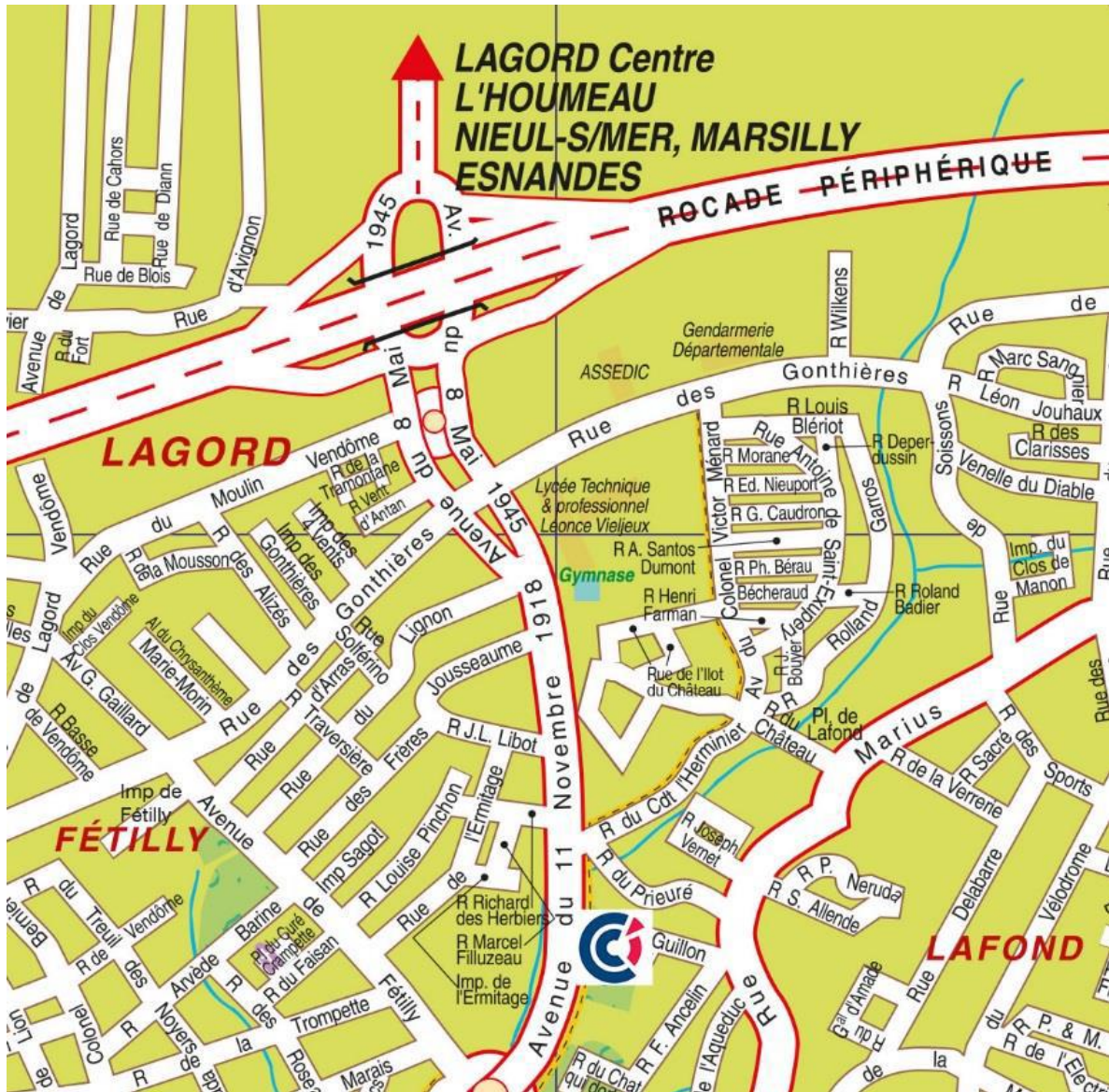
COMMENT SE RENDRE A LA CCI LA ROCHELLE :

À deux pas du centre-ville de La Rochelle et à proximité de la rocade

Facilité de stationnement.

Un parking de plus de 100 places vous permettra d'accéder facilement aux salles de réunions de l'Espace Atlantique.





TAXIS :

ABEILLES TAXI

Tel : 05 46 41 22 22 – 05 46 41 55 55 – Email : contact@taxi-la-rochelle.com

Taxis La Rochelle

Tel : 06 75 30 30 30

ABC Radio Taxi

Tel : 05 46 42 22 00

LIGNES DE BUS :

Ligne ILLICO - Lagord / Place de Verdun (La Rochelle) / Les Minimes / Bongraine

Lignes 13 - 35



Accueil des stagiaires intervenants

L'accueil des stagiaires et des intervenants est localisé dans l'entrée principale du bâtiment située 21 chemin du prieuré à La Rochelle.

Une hôtesse d'accueil vous orientera vers votre salle de formation.

Espace formation

Une solution qui facilite l'organisation de réunion, formation : événements d'entreprise, séminaires, conventions, réunions, formations....

Les salles de l'Espace Atlantique disposent de : vidéoprojecteur, sonorisation, wifi... Elles sont situées idéalement à deux pas du centre-ville de la Rochelle et à proximité de la rocade.

L'espace Atlantique dispose :

- 1 amphithéâtre
- 7 salles de réunions de 40 à 120 m²
- 1 salle de visioconférence
- 1 espace de 160 m² pour les workshops

L'ESPACE ATLANTIQUE
de la CCI La Rochelle

650 m² d'espaces sur-mesure
pour faciliter l'organisation d'événements.

SÉMINAIRE D'ENTREPRISE - SHOWROOM - VISIO-CONFÉRENCE - WORKSHOP -
SOIRÉE VIP - COLLOQUE - COCKTAIL - RENCONTRE B TO B - POINT PRESSE - TABLE RONDE
FORMATION - JOURNÉE D'ÉTUDE - INCENTIVE - CONFÉRENCE - DEJEUNER DE TRAVAIL

En 2016:
260 réservations de salles
+ de 5 000 participants

RÉSERVEZ et LOUEZ
un **ESPACE**
21 Chemin du Prieuré à LA ROCHELLE

Mélissa LERAT
05 46 00 54 28
m.lerat@larochelle.cci.fr

Solution sur Mesure!
Toute l'année!

FACILE D'ACCÈS
à deux pas du centre-ville
et à proximité de la rocade






Découvrez les espaces sur www.larochelle.cci.fr

CCI LA ROCHELLE






EQUIPEMENT DES SALLES:

Les salles et leurs configurations : tous nos espaces sont équipés en vidéoprojecteur, sonorisation, wifi, paper board, tableau blanc...

Au rez de chaussée :

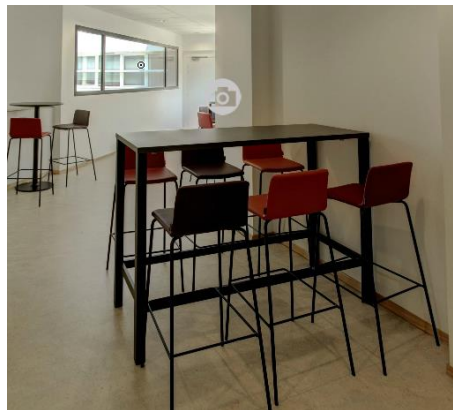
Nombre de personnes par salle selon les dispositions						
Espaces	Surfaces m ²	 Théâtre	 Classe	 U	 Hollow up	 Cocktail
Club	120	100	55	48	45	100
Aix	40	34	20	16	16	-
Oléron	70	60	35	28	28	60
Amphithéâtre	-	120	-	-	-	-
Spécial réception	160	130	75	64	60	135

Au 1er étage :

Nombre de personnes par salle selon les dispositions						
Espaces	Surfaces m ²	 Théâtre	 Classe	 U	 Hollow up	 Cocktail
Cordouan / Visioconférence	40	34	20	16	16	-
Lavardin	40	34	20	16	16	-
Chassiron	40	34	20	16	16	-
Ile Madame (2 ^e étage)	20	-	-	10	-	-

ESPACE DETENTE:

Des espaces accueil sont équipés de fauteuils et de tables basses et hautes dans le hall d'accueil général et devant toutes les salles de réunions



Un distributeur de boissons chaudes et froides est en libre service.

Un accueil café et boissons fraîches est prévu dans chaque salle de réunion et/ou formation à l'arrivée des participants.

SE REPERER DANS LE HALL D'ACCUEIL:

Au pied de l'escalier, un totem digital indique la répartition des réunions et formations dans les salles, les horaires.

RESTAURATION:

Un restaurant à proximité de la CCI peut accueillir les stagiaires et intervenants sur réservation. Repas à la charge de chacun. En début de formation, la coordinatrice proposera cette possibilité à chacun.

La consommation de boissons alcoolisées n'est pas autorisée dans l'espace formation. Il est également interdit de fumer.

Il est strictement interdit de prendre ses repas dans les salles de formations et au sein de la CCI.

Sécurité

Il est strictement interdit de rester dans l'enceinte de la CCI pendant les horaires de fermeture (12h30/13h30).

En cas d'urgence, veuillez à respecter les consignes affichées dans les locaux et instructions données par le formateur.

CONSIGNES D'EVACUATION :

L'alarme déclenche automatiquement la fermeture des portes coupe-feu du bâtiment situées de chaque côté de l'ascenseur divisant ainsi le bâtiment en deux parties.

Un plan d'évacuation est situé à chaque étage.

Evacuation des étages par l'escalier central, l'escalier en colimaçon accessible au niveau des sanitaires, l'escalier dit « du personnel », l'escalier intérieur de l'extension, l'escalier extérieur de l'extension accessible depuis le couloir du 1er étage.

Au RDC, plusieurs issues de secours : 2 issues de secours en Salle Club, l'entrée principale, l'entrée dite « du personnel », l'issue de secours de l'extension (fond du couloir à côté des sanitaires et de l'office)

Deux guides d'évacuation, par niveau, assurent l'évacuation du personnel et du public :

RDC : 3 personnes pour la partie extension

1er étage : 4 personnes

2ème étage : 2 personnes

Dans les salles de réunion, l'animateur est chargé de diriger l'évacuation du personnel et du public.

Une personne à l'accueil prend avec elle l'enveloppe contenant la liste du personnel ainsi que le registre des visiteurs présents dans le bâtiment.

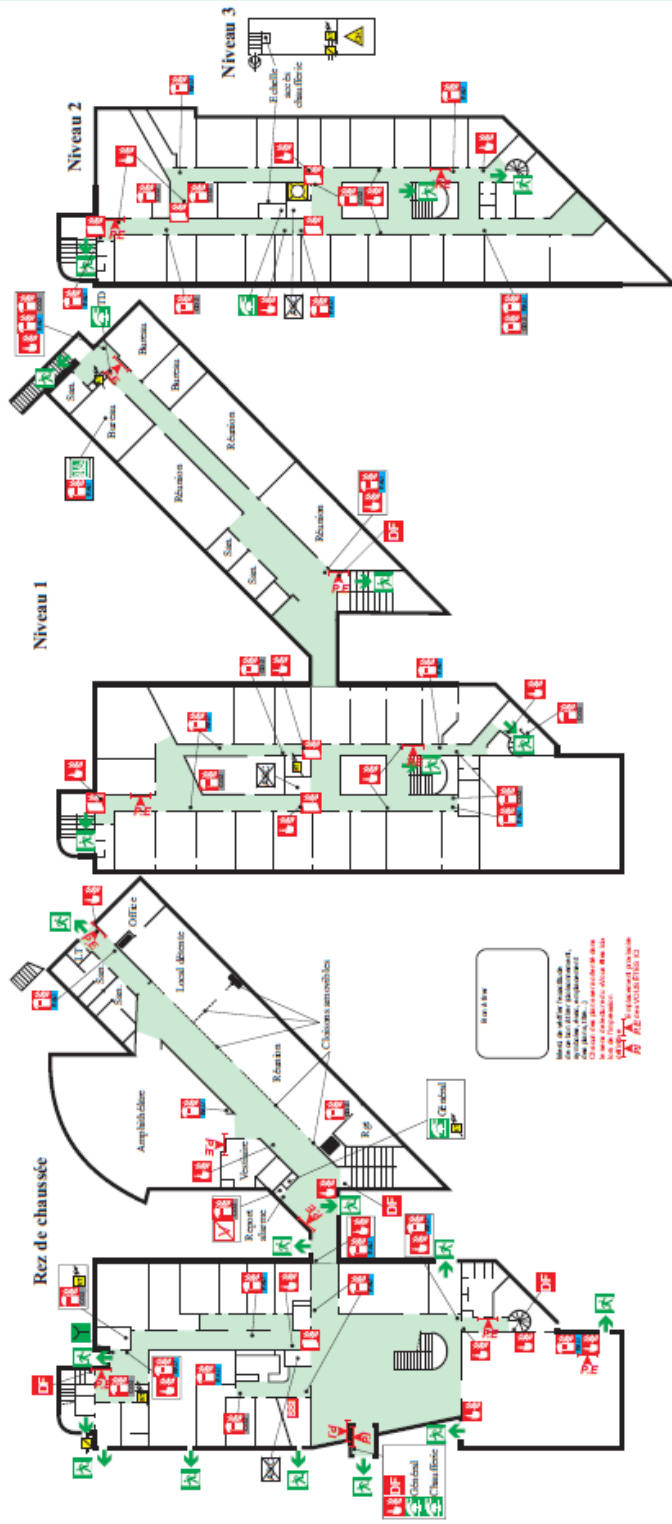
Le personnel et les visiteurs se regroupent, par étage, à l'extérieur du bâtiment, sur le parking près du portillon (point de rassemblement).

L'appel du personnel est effectué par les guides d'évacuation par étage.

PLAN D'INTERVENTION



21 Chemin du Prieuré
17000 LA ROCHELLE



LEGENDE

	Receveur de signalisation		Appareil à gaz
	Indicateur		Appareil à gaz
	Appareil à gaz		Appareil à gaz
	Appareil à gaz		Appareil à gaz
	Appareil à gaz		Appareil à gaz
	Appareil à gaz		Appareil à gaz
	Appareil à gaz		Appareil à gaz
	Appareil à gaz		Appareil à gaz
	Appareil à gaz		Appareil à gaz
	Appareil à gaz		Appareil à gaz

Notes de sécurité:
- Les locaux sont équipés de matériel de lutte contre l'incendie.
- Les locaux sont équipés de matériel de lutte contre l'incendie.
- Les locaux sont équipés de matériel de lutte contre l'incendie.
- Les locaux sont équipés de matériel de lutte contre l'incendie.



EN CAS D'ACCIDENT, appel du SAMU :

Depuis un poste interne, composer le 0 + 15 pour prévenir le SAMU et prévenir les hôtesse d'accueil de la CCI.

EN CAS D'INCENDIE, appel des pompiers :

Depuis un poste interne, composer le 0 + 18 pour prévenir le SAMU et prévenir les hôtesse d'accueil de la CCI.

Déclencher l'alarme sonore à l'aide des boutons poussoirs et évacuer jusqu'au point de rassemblement.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur s'applique aux stagiaires de la formation professionnelle continue qui doivent s'y conformer sans restriction ni réserve.